

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 17 MARS 2021

Compte-rendu : affiché au siège de la CAPCA du 19 /03/2021 au 19/05/2021

Début de séance : 14h15

Secrétaire de séance : Véronique CHAIZE

Présents : 54

Procurations : 16

Votants : 70

### **DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/46 : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2021**

**Le Conseil communautaire :**

- Prend acte de l'existence du rapport sur les orientations budgétaires de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, pour l'année 2021, annexé à la présente délibération ;
- Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pour l'exercice 2021.

### **DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/47 : COMPROMIS DE VENTE LOT N°1 DE LA ZAE LES ILLONS SUR LA COMMUNE DE LE POUZIN À L'ENTREPRISE ZM CONSTRUCTION**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 70 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- Approuve la cession par la CAPCA à l'entreprise ZM CONSTRUCTION de la parcelle suivante :

Commune	Section et n°	Surface après bornage	Dont zone non aedificandi	Surface cédée	Prix de vente
Le Pouzin	ZB 405 Lot 1	4 318 m <sup>2</sup>	2 411 m <sup>2</sup>	4 318 m <sup>2</sup>	55 412 €

- Approuve le compromis de vente concernant la parcelle ZB 405 annexé à la présente délibération ;
- Autorise Monsieur le Président à signer lesdits documents ainsi que tout autre document relatif à l'exécution de la présente délibération.

### **DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/48 : COMPROMIS DE VENTE LOT N°2 DE LA ZAE LES ILLONS SUR LA COMMUNE DE LE POUZIN À LA SCI DIABOLO ET SATANAS**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 70 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- Approuve la cession par la CAPCA à la SCI DIABOLO ET SATANAS de la parcelle suivante :

Commune	Section et n°	Surface après bornage	Dont zone non aedificandi	Surface cédée	Prix de vente
Le Pouzin	ZB 406 Lot 2	4 049 m <sup>2</sup>	2274 m <sup>2</sup>	4 049 m <sup>2</sup>	51 696 €

- Approuve le compromis de vente concernant la parcelle ZB 406 annexé à la présente délibération ;
- Autorise Monsieur le Président à signer lesdits documents ainsi que tout autre document relatif à l'exécution de la présente délibération.

17h15 : départ temporaire de Monsieur Michel VALLA

17h23 : départ temporaire de Monsieur Hervé ROUVIER

**DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/49 : COMPROMIS DE VENTE LOT N°4, 5 ET 6 DE LA ZAE LES ILLONS SUR LA COMMUNE DE LE POUZIN À LA SCI CAILBOSSET**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 66 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- Approuve la cession par la CAPCA à la SCI CAILBOSSET des parcelles suivantes :

Commune	Section et n°	Surface après bornage	Dont zone non aedificandi	Surface cédée	Prix de vente
Le Pouzin	ZB 408 Lot 4	3 121 m <sup>2</sup>	1 551 m <sup>2</sup>	3 121 m <sup>2</sup>	43 884 €
Le Pouzin	ZB 409 Lot 5	1 727 m <sup>2</sup>	-	1 727 m <sup>2</sup>	41 448 €
Le Pouzin	ZB 410 Lot 6	1 552 m <sup>2</sup>	-	1 552 m <sup>2</sup>	37 248 €

- Approuve le compromis de vente concernant les parcelles ZB 408, ZB 409 et ZB 410 annexé à la présente délibération ;
- Autorise Monsieur le Président à signer lesdits documents ainsi que tout autre document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Présents : 52  
Procurations : 14  
Votants : 66

17h27 : Départ temporaire de Messieurs Christian ALIBERT et Alain LOUCHE

17h27 : Retour de Monsieur Hervé ROUVIER

**DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/50 : PETITES VILLES DE DEMAIN / AUTORISATION À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION D'ADHÉSION DE LA VOULTE-SUR-RHÔNE ET DE LE POUZIN**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 66 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- Valide la convention d'adhésion "Petites villes de demain" de La Voulte-sur-Rhône et Le Pouzin ;
- Autorise le Président à signer la convention et tout document se rapportant à cette affaire.

Présents : 51  
Procurations : 15  
Votants : 66

17h30 : Retour de Messieurs Michel VALLA, Alain LOUCHE, Christian ALIBERT.

**DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/51 : POLITIQUE DE LA VILLE / SOUTIEN À L'APPEL À PROJETS ET AU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE 2021**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 70 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Décide** d'attribuer pour l'année 2021 des subventions aux structures selon le tableau ci-dessous :

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE**

1 rue Serre du Serret, BP 337 – 07 003 Privas Cedex

Téléphone : 04 75 64 07 07 / Fax : 04 75 30 53 94 / [agglo@privas-centre-ardeche.fr](mailto:agglo@privas-centre-ardeche.fr) / [www.privas-centre-ardeche.fr](http://www.privas-centre-ardeche.fr)

	Nom du porteur	Nom du projet	Montant total prévisionnel de l'action	Montant sollicité dans le cadre de l'AAP PLV	Total des financements spécifiques attribués AAP PLV	Dont Montant attribué pour la CAPCA
1	Accès Emploi Privas	Création d'une filière de reconditionnement	218 140 €	16 000 €	16 000 €	1 000 €
2	UFOLEP	Toutes sportives : sport santé AAA	15 660 €	5 000 €	5 000 €	1 000 €
3	CAPLAB	Développement d'un EPN	21 150 €	10 000 €	5 700 €	2 000 €
4	Concerts de poche	Musique et slam au cœur du quartier	20 350 €	5 000 €	5 000 €	1 500 €
5	Compagnons bâtisseurs	Bricobus, une solidarité en chantier	111 700 €	7 500 €	5 500 €	500 €
6	Secours Populaire	Accès aux activités physiques	4 560 €	2 500 €	2 500 €	500 €
7	ESPOIR	Epicerie sociale	56 150 €	15 500 €	9 500 €	3 500 €
8	ESPOIR	Relais aide alimentaire	5 190 €	2 400 €	1 300 €	1 300 €
9	Ard'jeux	Création de structures	26 900 €	11 000 €	8 300 €	2 300 €
10	Courant/Fort	Accélérateur de dynamiques de quartiers	11 828 €	10 000 €	9 000 €	4 000 €
11	L'Art de rien	Echo 21	6 300 €	6 000 €	4 000 €	500 €
12	Foyer Habitat jeunes Privas Centre Ardèche	Projet autour des jeunes adultes	23 000 €	11 000 €	4 000 €	500 €
13	MJC-CS Couleurs des liens	Mon quartier, ma vie	9 084 €	4 200 €	4 200 €	700 €
14	MJC-CS Couleurs des liens	La culture en bas de chez soi	12 560 €	4 000 €	3 000 €	500 €
15	MJC-CS Couleurs des liens	ASL	54 225 €	12 000 €	8 500 €	1 500 €
16	CCAS Privas	PRE	76 380 €	48 000 €	45 000 €	10 000 €
	<b>TOTAL des 16 actions financées par la CAPCA</b>					<b>31 300 €</b>

- **Autorise** le Président à signer tout document concernant l'octroi de ces subventions ;
- **Précise** que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2021 au chapitre 65.

**DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/52 : COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION, LE PROXÉNÉTISME, ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS AUX FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE / DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE**

**Le Conseil communautaire constate que :**

- Une seule liste ayant été déposée après appel de candidatures, le Président donne lecture du représentant en qualité de titulaire.

## **DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/53 : MISE À JOUR DU RÉGIME INDEMNITAIRE APPLICABLE AUX AGENTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDECHE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 70 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Adopte** le régime indemnitaire pour les agents de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, titulaires, stagiaires et contractuels de droit public recrutés pour une période égale ou supérieure à 4 mois ou dont la durée cumulée des contrats est supérieure ou égale à 4 mois, selon les modalités et conditions décrites ci-dessus ;
- **Autorise** l'autorité territoriale à procéder aux attributions individuelles en tenant compte des plafonds déterminés et des critères d'attribution retenus ;
- **Précise** que le nouveau régime indemnitaire entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- **Précise**, conformément à la lettre d'observation de Monsieur le Préfet de l'Ardèche, que les agents en CLM/CLD ne bénéficieront pas du maintien de l'IFSE ;
- **Dit** que les montants maxima évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'Etat ;
- **Précise** que les crédits nécessaires au versement de ces indemnités seront inscrits au budget principal et aux budgets annexes (assainissement collectif, assainissement non collectif, transports collectifs) de l'exercice en cours, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

17h39 : Départ temporaire de Monsieur Yann VIVAT

17h39 : Départ temporaire de Madame Jeanne VOIRY

## **DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/54 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 67 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Décide** de créer un poste à temps complet d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe au 15 février 2021 ;
- **Décide de** créer un poste à temps complet d'ingénieur territorial au 1<sup>er</sup> avril 2021 ;
- **Décide de** créer un poste à temps complet d'agent de maîtrise au 1<sup>er</sup> avril 2021 ;
- **Décide** de créer un poste à temps complet d'adjoint technique territorial au 1<sup>er</sup> avril 2021 ;
- **Décide de** créer un poste à temps complet de rédacteur territorial au 1<sup>er</sup> avril 2021 ;
- **Décide de** créer un poste non permanent à temps complet d'attaché territorial sur la durée de l'opération « Petites villes de demain » et dans la limite de six ans ;
- **Décide de** créer un poste non permanent à temps complet de technicien territorial et un poste non permanent à temps non complet de technicien territorial (17h30/35h) au 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour une durée de 18 mois, reconductibles par périodes d'un an dans la limite de six ans ;
- **Décide** de modifier en ce sens le tableau des effectifs de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche ;
- **Précise** que les crédits nécessaires à la rémunération des agents ainsi nommés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget principal de la collectivité, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Présents : 52

Procurations : 15

Votants : 67

17h41 : Retour de Monsieur Yann VIVAT

17h42 : Départ temporaire de Monsieur Ali-Patrick LOUHALA

## **DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/55 : AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ PUBLIC INTITULÉ « COLLECTE DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDECHE »**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDECHE**

1 rue Serre du Serret, BP 337 – 07 003 Privas Cedex

Téléphone : 04 75 64 07 07 / Fax : 04 75 30 53 94 / [agglo@privas-centre-ardecche.fr](mailto:agglo@privas-centre-ardecche.fr) / [www.privas-centre-ardecche.fr](http://www.privas-centre-ardecche.fr)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- Autorise le Président à signer le marché public intitulé « Collecte du verre en apport volontaire sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche » avec l'entreprise GUERIN LOGISTIQUE ;
- Dit que les crédits sont inscrits au compte 611 du budget principal de l'année 2021.

17h44 : Retour de Madame Jeanne VOIRY

**DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/56 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE ÉNERGIE / SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'ARDÈCHE**

**Le Conseil communautaire constate que :**

- Une seule liste ayant été déposée après appel de candidatures, le Président donne lecture du représentant en qualité de titulaire, ainsi que du représentant en qualité de suppléant.

Présents : 53  
Procurations : 16  
Votants : 69

17h45 : Départ temporaire de Madame Roselyne PEYROUSE-VETTER

**DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/57 : APPROBATION DES DOSSIERS DE DEMANDES DE FINANCEMENT AUPRÈS DE L'ÉTAT POUR L'OBTENTION DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2021 AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARDECHE ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE POUR DES TRAVAUX DE SUBSTITUTION/D'INTERCONNEXION DE RENOUVELLEMENTS D'ANTENNES DE RÉSEAU ET DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- Valide la réalisation des travaux de substitution et d'interconnexion sur la commune de Saint-Cierge-la-Serre ;
- Valide la réalisation des travaux de renouvellements d'antennes et de branchements d'eau potable sur la commune de Saint-Cierge-la-Serre ;
- Approuve le dépôt des dossiers de demandes de financements pour ces travaux auprès de l'État pour l'obtention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021, du Conseil Départemental de l'Ardèche et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;
- Sollicite Monsieur le Préfet de l'Ardèche, pour l'obtention d'une subvention selon les modalités d'attribution pour un montant de travaux estimé à 418 000 € H.T. ;
- Sollicite Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Ardèche, pour l'obtention de l'aide financière la plus favorable et selon les modalités d'attribution pour ces travaux estimés à 418 000 € H.T. ;
- Sollicite Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour l'obtention d'une subvention selon les modalités d'attribution pour un montant de Travaux estimé à 418 000 € H.T. ;
- Précise que cette opération sur le réseau d'eau potable sera réalisée selon les principes de la Charte Qualité Nationale des réseaux d'eau potable ;
- Précise qu'il sera fait mention dans les pièces du cahier de consultation des entreprises que l'opération sera réalisée sous la charte qualité nationale des réseaux d'eau potable.

Présents : 52  
Procurations : 16  
Votants : 68

**DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/58 : PROTOCOLE DE FIN DE CONTRAT DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA PARTIE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE LYAS**

---

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE**

1 rue Serre du Serret, BP 337 – 07 003 Privas Cedex

Téléphone : 04 75 64 07 07 / Fax : 04 75 30 53 94 / [agglo@privas-centre-ardeche.fr](mailto:agglo@privas-centre-ardeche.fr) / [www.privas-centre-ardeche.fr](http://www.privas-centre-ardeche.fr)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- Approuve les termes du protocole d'achèvement du contrat conclu entre la CAPCA et SUEZ Eau France SAS concernant la délégation de service public de l'eau potable de la partie distribution de la commune de Lyas ;
- Autorise le Président à signer ledit protocole et tout document se rapportant à cette affaire.

17h48 : Retour de Madame Roselyne PEYROUSE-VETTER

17h48 : Retour de Monsieur Ali-Patrick LOUAHALA

**DÉLIBÉRATION n°2021-03-17/59 : CHOIX DU NOM DU THÉÂTRE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 45 pour, 0 contre et 25 abstentions :**

- Valide le nom du Théâtre : « *Théâtre de Privas* ».

Présents : 54  
Procurations : 16  
Votants : 70

Fin de séance : 18h13